



PRÉVENTION

Chiffres clés

- 200 salariés (181 aides à domicile, 19 administratifs)*
- 1 071 bénéficiaires*

*au 24/02/22

Accidents de travail

- 15 arrêts sur 135 salariés en 2017
- 13 arrêts sur 143 salariés en 2019
- Une baisse de 24 % de l'absentéisme global entre 2018 et 2019

Objectifs

- 10 à 15 % de baisse de l'absentéisme par an
- 25 % de baisse des arrêts pour accident de travail
- 25 % de baisse des accidents de travail

Ain Domicile Services
Tél. 04 74 21 42 52
contact@ain-domicileservices.fr
www.ain-domicileservices.fr



Grégory Bornuat



Agathe Jeannin

UN ACTIF GROUPE D'AMBASSADEURS DE PREVENTION



Le groupe des ambassadeurs de prévention

« Les aides à domicile ont de super pouvoirs »

Prendre soin des bénéficiaires passe par prendre soin des salariés. Sur le terrain, des aides à domicile agissent pour réduire les risques professionnels pour tous.

PAR ANNICK PUVILLAND

La branche de l'aide à domicile compte en France les plus forts taux d'accidents du travail et de maladies professionnelles. Face à ces fléaux générant un important absentéisme, Ain Domicile Services mène une forte politique de prévention. « Nous avons un vrai devoir d'attention, de respect, envers nos salariés et nos bénéficiaires. Les aides à domicile font un métier indispensable. **La prévention des risques professionnels ne peut pas se limiter à l'obligation du document d'évaluation !** » rappelle Grégory Bornuat, directeur de l'association.

Identifier et repérer les risques, les faire remonter et agir pour les limiter : qui peut le faire mieux que les aides à domicile eux-mêmes ? « Ils et elles ont de super pouvoirs. » Sur chaque secteur, deux d'entre elles – le métier est en majorité exercé par des femmes – se sont engagés à être des « ambassadeurs de prévention ». Au total, elles et il sont dix-huit.

« Le projet était antérieur au Covid, qui a retardé la mise en place du groupe » précise Agathe Jeannin, responsable du pôle Développement et innovations. Désormais bien lancé, il renforce la culture de prévention déjà à l'œuvre.

FORCE DE PROPOSITION

Plus de mille personnes aidées, c'est autant de lieux de travail différents et donc de risques divers. Éviter les troubles musculo-squelettiques, le mal de dos, l'usure professionnelle passe par utiliser les bons gestes et postures, disposer de matériels adéquats. Relais auprès de leurs collègues et des bénéficiaires, les ambassadeurs ont suivi la formation PRAP2S*, riche de conseils et astuces pour faciliter le travail en prenant soin de soi et de la personne aidée. « Elle permet par exemple de connaître et utiliser les gestes réflexes : si on appuie sur un point précis du bras de la personne, elle va spontanément se lever du fauteuil. »

Des kits de matériel facilitant les manutentions sont à disposition des aides à domicile et des bénéficiaires, ces derniers pouvant ensuite les acquérir. Soutien de leurs collègues et du CSE (comité social et économique) dans son rôle concernant l'hygiène, la santé et la sécurité au travail, force de proposition, **les ambassadeurs déploient et élaborent ensemble des outils pratiques de prévention.** ■

* Prévention des risques liés à l'activité physique dans le secteur sanitaire et médico-social.

TÉMOIGNAGES

« Trouver une solution en équipe »

Ambassadrices de prévention, Angélique et Alexandra ont leur mission à cœur.

Aides à domicile depuis trois ans, Angélique Kaabeche et Alexandra Poupon se sont volontiers engagées à être des ambassadrices de prévention. « On apprend et on transmet aux collègues comment se ménager au maximum dans le travail. On voit le

logement sous un autre angle »

explique Angélique. « Les aides à domicile savent qu'elles sont soutenues, que si elles ont des difficultés, elles peuvent en parler au responsable de secteur, aux ambassadeurs de prévention, au CSE : on peut appuyer leur démarche, trouver une solution en équipe » ajoute Alexandra.

Le groupe des ambassadeurs se réunit régulièrement. « La dernière fois, en trois sous-groupes, on a travaillé sur l'utilisation du matériel, les gestes et postures, les risques psychosociaux, pour proposer des améliorations. Après validation,

elles seront intégrées dans les fiches d'intervention des salariés. »

PLUS DE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

« C'est une richesse de voir une association qui a une vraie conscience des risques professionnels et une vraie action » souligne Solène Koch, chargée du développement de la prévention. En poste depuis septembre 2021 — et préparant une licence de coordination en gérontologie —, elle pilote avec Agathe Jeannin le groupe des ambassadeurs.

« Que les aides à domicile parlent elles-mêmes de la prévention est la meilleure réponse pour améliorer les conditions de travail, réduire les risques. » Plus de bien-être au travail entraîne moins d'arrêts maladie, de remplacements, favorise la cohésion d'équipe et, au final, le maintien à domicile des personnes aidées. ■



Alexandra Poupon



Angélique Kaabeche



Solène Koch

Les ambassadeurs de prévention ont suivi la formation PRAP2S et relayent gestes et outils préventifs.



Séance de formation aux étirements pour limiter les risques de troubles musculo-squelettiques.



En bref

Risques physiques et psychologiques

Si les troubles musculo-squelettiques figurent parmi les premiers risques, ceux « invisibles » dus à la pression psychologique du métier ne sont pas à négliger. « Ils ne sont pas flagrants mais nous sommes vigilants. Les aides à domicile doivent faire face au handicap, au vieillissement, à la mort... » indique Grégory Bornuat.

Quant aux accidents routiers, ils restent heureusement rares, « alors que nos aides à domicile font 600 000 kilomètres par an par tous les temps ».

Engagements

Les ambassadeurs de prévention s'engagent entre autres à :

- être acteurs de la culture de prévention d'Ain Domicile Services ;
- repérer les risques professionnels, les faire remonter et participer à leur résolution ;
- se former, s'informer et se faire le relais des informations ;
- être force de proposition en tant que professionnel et en tant qu'individu dans le collectif.

Une initiative soutenue

Le Département et la Carsat ont apporté leur soutien à la mise en place du groupe des ambassadeurs. Le coup de pouce a contribué aux frais de formation et d'achat des kits de matériel de manutention mis à disposition des salariés.

Heures contributives

« Investir dans la prévention est un vrai choix associatif » rappelle le directeur. Les temps de formation, de réunions, d'action des ambassadeurs entrent dans les indispensables « heures contributives à la prise en charge de la personne », terme largement plus porteur de sens, pour Ain Domicile Services, que celui d'« heures improductives » couramment usité dans ce secteur.

+ de prévention = + d'économies

Investir dans la prévention, c'est permettre d'économiser de l'argent public : moins d'arrêts maladie, moins de soins... « Une économie estimée environ à 100 000 € en un an. »